

# COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 28 juin 2016 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

### **Étaient présents :**

Mesdames, DUFOUR Joëlle, ROUSSINE Evelyne, BIDAULT Marie-Françoise, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISSET André, POULET Daniel, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, THOMAS Ludovic, HERCHUEL Christophe

**Procurations :** JARDON Stéphane à THOMAS Ludovic, CAMPOS Laurent à BARISSET André, JEANNIARD Pascal à DUFOUR Joëlle

**Secrétaire de séance :** Joëlle DUFOUR

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 28 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

### **I) Fête du 15 Aout**

Programme joint en annexe

### **II) Rapports des commissions :**

#### **Forêt :**

- ✓ Parcelle 15 B, les affouages doivent être terminés avant le 30 octobre 2016.
- ✓ Dans les affouages de cette année, les chênes seront coupés entre le 1<sup>er</sup> et le 15 aout. Il serait souhaitable de débarder en ce moment, sur sol portant.

#### **Voirie :**

- ✓ Les travaux de voirie 2016 sur la route du château d'eau débuteront le 1<sup>er</sup> septembre
- ✓ Le broyage des accotements de la commune sera effectué par l'entreprise POIFFAUT avant la fête du 15 août.
- ✓ Suite à la demande de quelques usagers, le conseil municipal donne son accord pour réaliser prochainement les travaux permettant de rendre plus praticable le chemin communal dit de « L'étang Trulard » en pratiquant à l'arasement de la bande enherbée centrale. En ce qui concerne le chemin du « Bouleau », la commission se réunira sur place pour décider les travaux à réaliser.

#### **Bâtiments :**

- ✓ Les travaux de réfection des salles de classes et des toitures des écoles avancent dans les délais prévus. Cependant, la réfection de la toiture côté sud sera réalisée pendant les vacances de la toussaint.

### **III) Affaires et questions diverses :**

#### **PLU :**

Suite à la première réunion de travail avec le bureau d'étude, le 19 juillet dernier, voici ce qui a été retenu :

- ✓ Conformément à la loi, afin que les habitants puissent faire part de leurs attentes, un cahier où chacun pourra s'exprimer, sera mis à disposition à la mairie. Cependant, les lois Grenelle et ALUR imposant une économie de l'espace, toutes les doléances ne seront pas nécessairement retenues. En effet, on développe prioritairement l'existant avant de chercher à étendre l'urbanisation. Le PLU est un document qui recherche l'intérêt général, il n'est pas la simple somme des intérêts des particuliers.

Exemple d'éléments restrictifs à prendre en considération :

- ✓ La commune possède un plan de prévention des risques naturels d'inondation pour les débordements de la Saône, de la Genotte et de la Loir.
- ✓ D'autre part la commune est concernée par des glissements de terrain sur les coteaux, le long de la terrasse alluviale de la Saône. Ces terrains sont à préserver de toute urbanisation.

Les partenaires de ce projet de réouverture du PLU sont, outre la commune, le Préfet (services de l'Etat), les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, la DREAL, Natura 2000, SNIIEFF, l'ONF Etc. Chacun de ces organismes à son mot à dire.

La prochaine réunion, véritable point de départ du projet aura lieu début septembre entre le conseil municipal et le bureau d'étude.

#### **Borne incendie :**

Le Syndicat des Eaux va procéder très prochainement à la rénovation de la conduite d'eau d'une partie de la rue Blanchot. Afin de garantir une sécurité incendie plus efficace et mieux répartie, le déplacement de deux bornes incendie sera sans doute nécessaire rue Blanchot et Petite rue d'Enfer. La vétusté de celles-ci imposera certainement de procéder à leur renouvellement. Le conseil municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20

## Vous avez entre 16 et 25 ans ?

**Engagez-vous en mission de Service Civique et Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.**

A l'école primaire de Labergement-lès-Seurre, à partir du 1er octobre 2016 (9 mois, 30 h/semaine)

#### Missions

- ✓ participer à l'accueil du matin ;
- ✓ faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- ✓ contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- ✓ préparer les rencontres avec les parents et enrichir leur information ; contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- ✓ accompagner une sortie scolaire ;
  - aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des
  - activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;
- ✓ assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités
  - sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ;
- ✓ accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité.
- ✓ gérer les bibliothèques, centres de documentation (BCD), fonds documentaire
  - (entretien des livres, classement, étiquetage) des bibliothèques et assister les enseignants pour :
- ✓ accueillir les élèves pour la gestion du prêt ;
  - présenter le fonctionnement de la BCD aux élèves ;
  - lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves ;
- ✓ accompagner des élèves en lecture autonome.
- ✓ élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des
  - élèves aux journées commémorations patriotiques, participation collective à des concours
  - et à des « olympiades », ou rencontres sportives comme prévu dans le plan de mobilisation
  - de l'école pour les valeurs de la République.

Si cette mission vous intéresse, merci de bien vouloir vous inscrire en ligne sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Puis prendre contact avec l'Ecole primaire Labergement les Seurre - Mme Sandrine Mauchand

Tel : 03 80 21 10 52 - 34 me de l'Eglise - 21820 Labergement-lès-Seurre

Pour plus d'informations :

<http://www.ac-dijon.fr/cid93334/service-civique-universel.htm>

<http://www.ac-dijon.filservice-civique>